



Bilan annuel de gestion année 2011

Contribution du Conseil Général du Morbihan à la gestion des sites du  
Conservatoire du Littoral

Site n° 56731

Nom du site : Rives du Blavet

Gestionnaire : Commune de Locmiquelic

# Table des matières

1	- Rappel des critères d'éligibilité.....	3
2	- Moyens de l'équipe de gestion.....	3
3	- Bilan technique .....	4
3.1	Suivis naturalistes.....	4
3.1.1	Suivis botaniques.....	4
3.1.2	Suivis ornithologiques.....	5
3.2	Gestion écologique.....	6
3.2.1	Fauche de la roselière.....	6
3.2.2	Gestion des niveaux d'eau.....	6
3.2.3	Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives.....	8
3.2.4	Réalisation d'un caniveau en pierre dans un talus.....	8
3.2.5	Divers.....	8
3.3	Constatations d'infractions et actions d'information et de pédagogie.....	9
3.3.1	Infractions constatées ayant données lieu à informations ou non par le garde.....	9
3.3.2	Infraction constatée ayant donnée lieu à une intervention de la gendarmerie.....	9
3.3.3	Divers.....	9
4	- Bilan financier .....	10
4.1	Bilan global du coût des actions techniques détaillées au point 3. ....	10
4.1.1	Généralités sur le financement du Chantier Nature.....	10
4.1.2	Suivis Orobanche de la Picride.....	10
4.1.3	Fauche de la roselière.....	10
4.1.4	Suivi des niveaux d'eau.....	10
4.1.5	Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives.....	10
4.1.6	Réalisation d'un caniveau en pierre dans un talus.....	11
4.1.7	Divers.....	11
5	- Cartographies.....	12
5.1	Carte des opérations de gestion les plus emblématiques.....	12
5.2	Carte de la fauche de la roselière.....	13
5.3	Carte du suivi des population d'Orchidée des marais ( <i>Epipactis palustris</i> ).....	13
6	- Bilan illustré.....	14
7	- Bilan Moral.....	16
8	- Perspectives pour l'année 2012.....	17

## 1 - Rappel des critères d'éligibilité

**Date de signature de la convention** tripartite N° 30607 Gestionnaire – Coordinateur de gestion - Conseil Général - Conservatoire du Littoral : premier octobre 2010

**Superficie** du site acquise par le Conservatoire du Littoral au 1<sup>er</sup> janvier de l'année rapportée : **65 ha**

### Equipe de gestion

- Nom de l'agent recensé comme Garde du Littoral (c'est à dire affecté tout où partie de son temps de travail à la gestion des terrains du Conservatoire du Littoral) : Christian DANILO.
- 10,25 % de temps (ou Equivalent Temps Plein) de cet agent, affectés à la gestion des sites du Conservatoire du Littoral.
- Remplacement du garde pendant ses congés pour les relevés de niveaux d'eau par un agent des services techniques municipaux.
- Travail administratif du marais réalisé par Madame Solange LE NORET agent administratif de la commune sous la responsabilité de son directeur, Monsieur Stéphane LE BOUDOUIL.
- Travaux de gestion en régie par un Chantier d'insertion (Chantier Nature et Patrimoine).
- Equipe de 8 agents en insertion encadrée par un éducateur technique.
- 20 % du temps de travail du Chantier est consacré aux travaux courants de gestion des sites du Conservatoire du Littoral sur la commune.
- La CCBBO (Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan) porteur du Chantier Nature et Patrimoine cantonal facture ses interventions sur la commune de Locmiquelic par une participation financière annuelle au prorata du nombre d'habitants de la commune.
- Suivis naturalistes bénévolement par l'association Bretagne Vivante et dans le cadre de ses interventions par le Chantier Nature et Patrimoine.

## 2 - Moyens de l'équipe de gestion

**Moyens permanents mis à disposition** : tout le matériel du Chantier Nature et Patrimoine :

- Un fourgon de chantier 9 places
- Une remorque charge utile 1000 Kg, volume utile 3 m<sup>3</sup>.
- Une débroussailleuse thermique et le matériel de sécurité associé.
- Une tronçonneuse élagueuse et le matériel de sécurité associé.
- Petit matériel divers et outillage manuel.
- Un ordinateur portable et une imprimante.
- Un local comprenant vestiaires, bureau et sanitaire situé près de l'école communale maternelle.
- Un local de dépôt de matériel situé au Fort de Pen-Mané.
- Logistique administrative de la commune et de la C.C.B.B.O. (photocopieurs, bureaux, salles de réunions,...)

**Moyens occasionnels pouvant être mis à disposition suivant les besoins** : matériel des services technique :

- Pas de mise à disposition en 2011.

Pour l'instant il n'y a pas de plan de gestion de rédigé pour le site.

Les travaux de gestion de l'année 2011 ont été programmés suivant les préconisations du DOCOB et du Life « Phragmite aquatique » qui s'est terminé en 2009.

## 3.1 Suivis naturalistes

### 3.1.1 Suivis botaniques

#### 3.1.1.1 *Suivis Botaniques généraux*

Période : le 23 juin

Monsieur Yvon GUILLEVIC et monsieur Christian DANILO ont effectué des relevés botaniques sur le marais en 2011. De nouveaux taxons intéressants ont été découverts et en particulier parmi les populations de salicornes. Monsieur Yvon GUILLEVIC rédige actuellement une liste commentée des ces observations. Ce document sera publié en 2012. On peut déjà signaler qu'environ **470 taxons ont été identifiés**.

#### 3.1.1.2 *Suivis Botaniques particuliers*

##### 3.1.1.2.1 *Orchidées des marais (Epipactis palustris)*

Période : du 6 au 23 juin

Les populations étaient présentes sur les stations déjà recensées sauf sur trois petites stations en cours de fermeture importante par les saules.

Les deux plus importantes stations se sont étendues (en surface).

##### 3.1.1.2.2 *Fougères des marais (Thelypteris palustris)*

Période : le 25 juillet

Lors d'une sortie de terrain, Monsieur Romain PRADINAS et Monsieur Christian DANILO ont redécouvert la station de la **Fougère des marais** sur les marges du marais dans le secteur de Kervern. Celle-ci n'avait plus été observée sur le marais depuis plusieurs années.

Monsieur Yvon GUILLEVIC a noté également la présence du Mouron délicat (*Anagallis tenella*) en association avec la Fougère des marais.

Selon lui : « Cette association est caractéristique d'un habitat original. Sous réserve de recoupements avec les données géologiques non produit à ce jour, la présence simultanée des deux espèces pourrait témoigner d'une singularité du substrat en relation avec la genèse du vallon de Kervern au sein du complexe géologique qui forme aujourd'hui l'estuaire du Blavet. »

Statut du taxon :

- Protégée par la liste régionale Bretagne (arrêté ministériel du 23 juillet 1987).
- Annexe 1 de la liste rouge du Massif Armoricain.

### 3.1.1.2.3 Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*)

Période : le 12 au 27 juillet

Le Chantier Nature s'est occupé de la mise en place de 3 carrés permanents de 10x10m pour un suivi des **Orobanches de la Picride**. Sur ces 3 carrés le Chantier Nature a procédé au dénombrement des individus selon un protocole défini par Monsieur Yvon GUILLEVIC et Monsieur Christian DANILO.

### 3.1.1.2.4 Achillée sternutatoire (*Achillea ptarmica*)

Période : le 23 juin

Les populations étaient présentes sur la station recensée.

### 3.1.1.2.5 Orchidée abeille (*Ophrys apifera*)

Période : le 21 mai

Les populations étaient présentes sur la station recensée à savoir au fond de l'ancienne décharge

A noter : Une nouvelle station avec un pied au fond du marais dans la mosaïque de prairies hautes/saulaie.

### 3.1.1.2.6 Divers

Période : le 21 mai :

Un pied d'**Ail rose** (*Aillum roseum*) espèce peu commune a été recensée sur l'ancienne décharge.

Période : le 21 octobre

Mademoiselle Orlane DORE et Monsieur Christian DANILO ont mis en place deux carrés permanents de 1x1m pour un suivi des habitats fonctionnels du Phragmite aquatique.

## 3.1.2 Suivis ornithologiques

### 3.1.2.1 Suivis ornithologiques généraux

L'association Bretagne Vivante n'a pas pu réaliser en 2011 de suivis ornithologiques. La personne ressource bénévole qui effectuait ces suivis n'a pu suffisamment se libérer.

### 3.1.2.2 Baguages 2011

Aucune opération de baguage n'a été réalisée en 2011 sur le marais.

### 3.1.2.3 Divers

- Une Céréopse cendrée d'Australie est restée stationnée sur le marais du février à aout.
- Nidification de l'Echasse blanche
- Nidification du Vanneau huppé

## 3.2 Gestion écologique

### 3.2.1 Fauche de la roselière

Période : du 5 au 16 septembre

La fauche a été réalisée par l'entreprise spécialisée de Monsieur Daniel VOLANT sur une surface de **5,05 hectares**. Le roseau a été exporté du site et récupéré par Monsieur Jean Pierre LE MAUX, agriculteur à Kervern - Locmiquelic.

### 3.2.2 Gestion des niveaux d'eau

Relevé des niveaux d'eaux par Monsieur Christian DANILO garde littoral sur une mire **tous les 7 jours** tout au long de l'année

Deux agents des services techniques municipaux ont été formés par Monsieur DANILO pour le remplacer pendant ses congés.

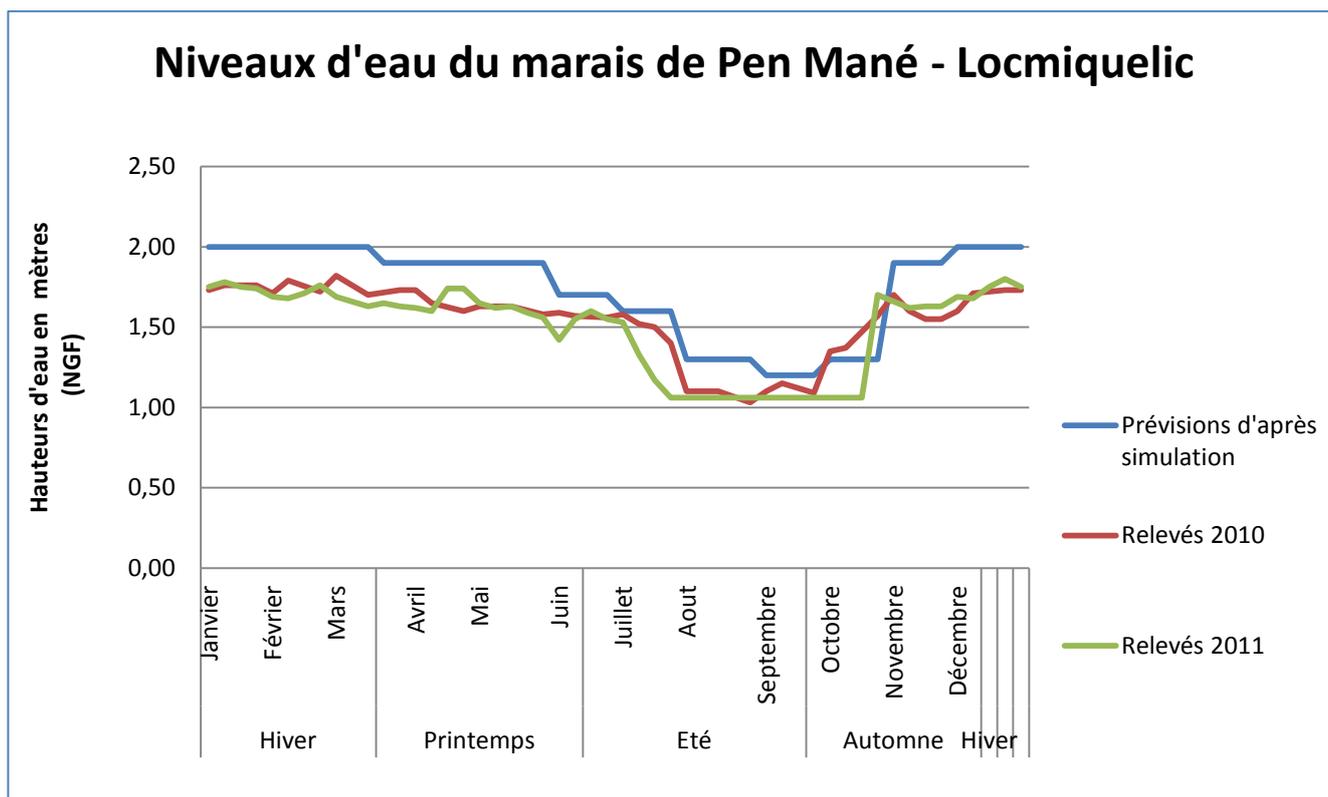


Tableau des relevés des niveaux d'eau dans le marais de Pen-Mané en 2011

Saisons	Mois	Semaines	Niveaux en NGF
Hiver	Janvier	1	1,75
		2	1,78
		3	1,75
		4	1,74
	Février	5	1,69
		6	1,68
		7	1,71
		8	1,76
	Mars	9	1,69
		10	1,66
		11	1,63
		12	1,65
		13	1,63
Printemps	Avril	14	1,62
		15	1,60
		16	1,74
	Mai	17	1,74
		18	1,65
		19	1,62
		20	1,63
		21	1,59
	Juin	22	1,56
		23	1,42
24		1,55	
25		1,60	
26		1,55	
Eté	Juillet	27	1,53
		28	1,33
		29	1,17
		30	1,06
	Aout	31	1,06
		32	1,06
		33	1,06
		34	1,06
		35	1,06
	Septembre	36	1,06
		37	1,06
38		1,06	
39		1,06	
Automne	Octobre	40	1,06
		41	1,06
		42	1,06
		43	1,70
	Novembre	44	1,66
		45	1,62
		46	1,63
Hiver	Décembre	47	1,63
		48	1,69
		49	1,68
		50	1,75
		51	1,80
		52	1,75

### **3.2.3 Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives**

La lutte contre les espèces invasives a été réalisée par le Chantier Nature et Patrimoine et par le garde du littoral.

#### **3.2.3.1 *Baccharis***

Période : juillet ; semaine 28

Suivi annuel avec arrachage manuel des jeunes plans.

#### **3.2.3.2 *Herbe de la Pampa***

Période : novembre et décembre ; semaines 45, 46,48 et 49

Comme tous les ans le travail a d'abord été d'éviter la dissémination des graines d'herbe de la Pampa par une coupe des plumets, une mise en sacs suivie d'un brûlage. Il a été procédé au bâchage de 15 nouveaux pieds par le Chantier Nature et Patrimoine.

À noter : il reste entre 5 et 7 gros pieds. Une fois ceux-ci bâchés, on rentrera dans une phase de surveillance avec une charge de travail beaucoup moins importante.

#### **3.2.3.3 *Renouée du japon***

Période : juin, juillet et septembre ; semaines 26, 27, 28, 29,30 et 36

Devant la forte résistance de cette plante une nouvelle technique a été expérimentée en 2011.

Description de la technique : fauche, exportation et brûlage des parties aériennes de la plante. Mise en place d'une bâche sur les pieds.

### **3.2.4 Réalisation d'un caniveau en pierre dans un talus**

Période : janvier ; semaines 2, 3,4 et 5

Suite aux travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge par le Conservatoire du littoral, un talus avait été réalisé le long de la route afin d'empêcher tout accès. Il restait un problème d'évacuation d'eau pluviale le long de ce talus. Le chantier Nature a donc réalisé un caniveau dans ce talus afin d'y remédier.

### **3.2.5 Divers**

- Disposition d'enrochement pour renforcement de la digue Blavet/marais (tempête Xynthia)
- Entretien des ouvrages hydrauliques
- Divers...

### 3.3 Constatations d'infractions et actions d'information et de pédagogie

Aucun procès verbal n'a été dressé mais le garde a relevé quelques infractions et informé les usagers pendant ses missions de relevé des niveaux d'eau.

#### 3.3.1 Infractions constatées ayant données lieu à informations ou non par le garde

- Actes de **circulation et de stationnement de véhicules** de pêcheurs à pied professionnels sur la digue sans autorisation,
- 2 actes de **circulation (2 fois les mêmes) et de stationnement de scooter** de chasseurs DPM sur la digue sans autorisation,
- Camping du service intercommunal jeunesse avec groupe de jeunes sans autorisation sur le marais,
- 1 vol de bois issu de l'élagage des saules.
- **Traces de quad** constatées dans le marais sur des secteurs sensibles (stations d'*Epipactis palustris*, *Achillea ptarmica* et *Orobanche picridis*)

#### 3.3.2 Infraction constatée ayant donnée lieu à une intervention de la gendarmerie

**Découverte par le garde de 15 pieds de cannabis** plantés sur des secteurs sensibles (stations d'*Epipactis palustris*, *Achillea ptarmica* et *Orobanche picridis*). Enquête de la gendarmerie. Arrachage par la gendarmerie en présence du garde et de la police municipale.

#### 3.3.3 Divers

- Prise par les affaires maritimes de plusieurs tonnes d'huitres de contrebande stockées le long de la digue du marais.
- Nombreuses Informations orales de la part du garde pour chiens à tenir en laisse en période de reproduction des oiseaux.

## 4.1 Bilan global du coût des actions techniques détaillées au point 3.

### 4.1.1 Généralités sur le financement du Chantier Nature

Le financement du coût de la main d'œuvre des agents en insertion ainsi que l'encadrement du Chantier Nature et Patrimoine est assuré par un financement spécifique insertion Europe/Etat/Conseil Général.

La Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan (C.C.B.B.O.) porteuse du Chantier Nature, facture à la commune de Locmiquelic une somme calculée au prorata du nombre d'habitants et du temps passé par le Chantier nature. Pour l'année 2011, cette somme a été de **11 023,00 euros** pour toutes les interventions du Chantier nature sur la commune.

Temps total passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 845,75 heures

### 4.1.2 Suivis Orobanche de la Picride

Temps passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 77 heures

### 4.1.3 Fauche de la roselière

La fauche a été réalisée par l'entreprise VOLANT dans le cadre d'un financement Natura 2000 (50% Etat, 50% Europe).

Coût : 14 352,00 Euros TTC. Financement Contrat Natura 2000.

Le Chantier a participé à des travaux préparatoires à la fauche ; élagage pour passage des engins et vérification de la zone à faucher (enlèvement de piquets métalliques).

Temps passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 26 heures

### 4.1.4 Suivi des niveaux d'eau

Le suivi des niveaux est réalisé par le garde littoral dans le cadre du Contrat Natura 2000.

Coût prévu : 2 961,53 Euros. Financement Contrat Natura 2000 : 90 heures

### 4.1.5 Travaux de lutte contre les espèces végétales invasives

La lutte contre les espèces végétale est réalisée par le garde littoral et par le Chantier Nature

- Par le garde littoral

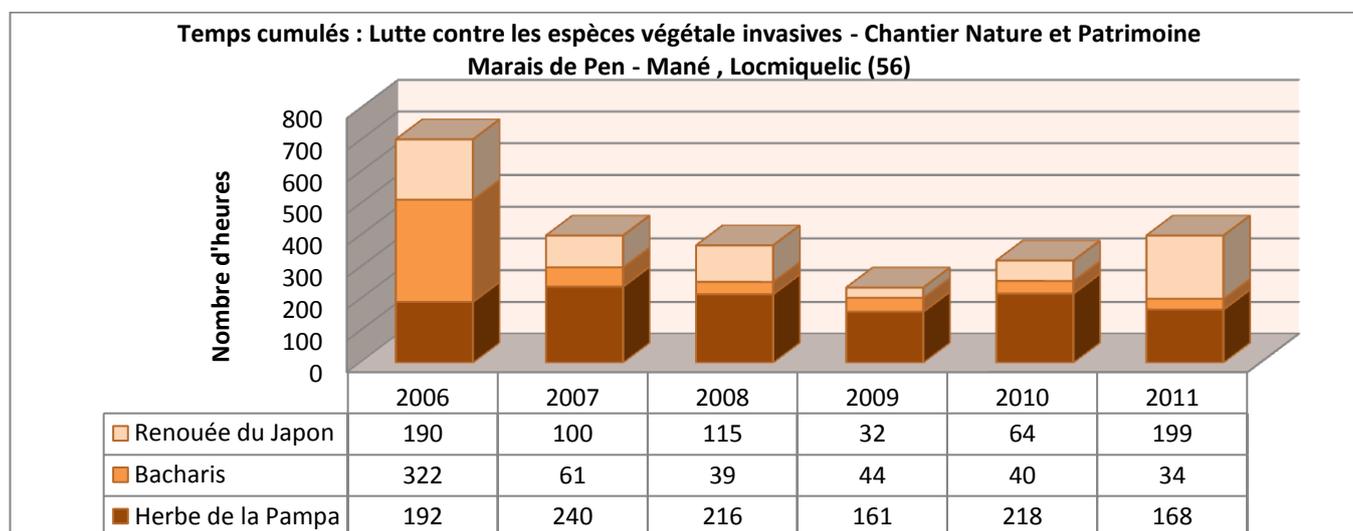
Coût prévu : 1 584,68 Euros. Financement Contrat Natura 2000 : 45 heures.

- **Par le Chantier Nature**

Temps passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 414 heures

**Tableau de synthèse du temps annuel du Chantier Nature (temps agents en insertion) : lutte contre les espèces végétales invasives**

Temps passé en Heures de travail				
Années	Total	Herbe de la Pampa	Bacharis	Renouée du Japon
2006	704	192	322	190
2007	401	240	61	100
2008	370	216	39	115
2009	237	161	44	32
2010	322	218	40	64
2011	401	168	34	199



#### 4.1.6 Réalisation d'un caniveau en pierre dans un talus

Temps passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 235,50 heures

#### 4.1.7 Divers

- Disposition d'enrochement pour renforcement de la digue Blavet/marais (tempête Xynthia)

Temps passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 84 heures

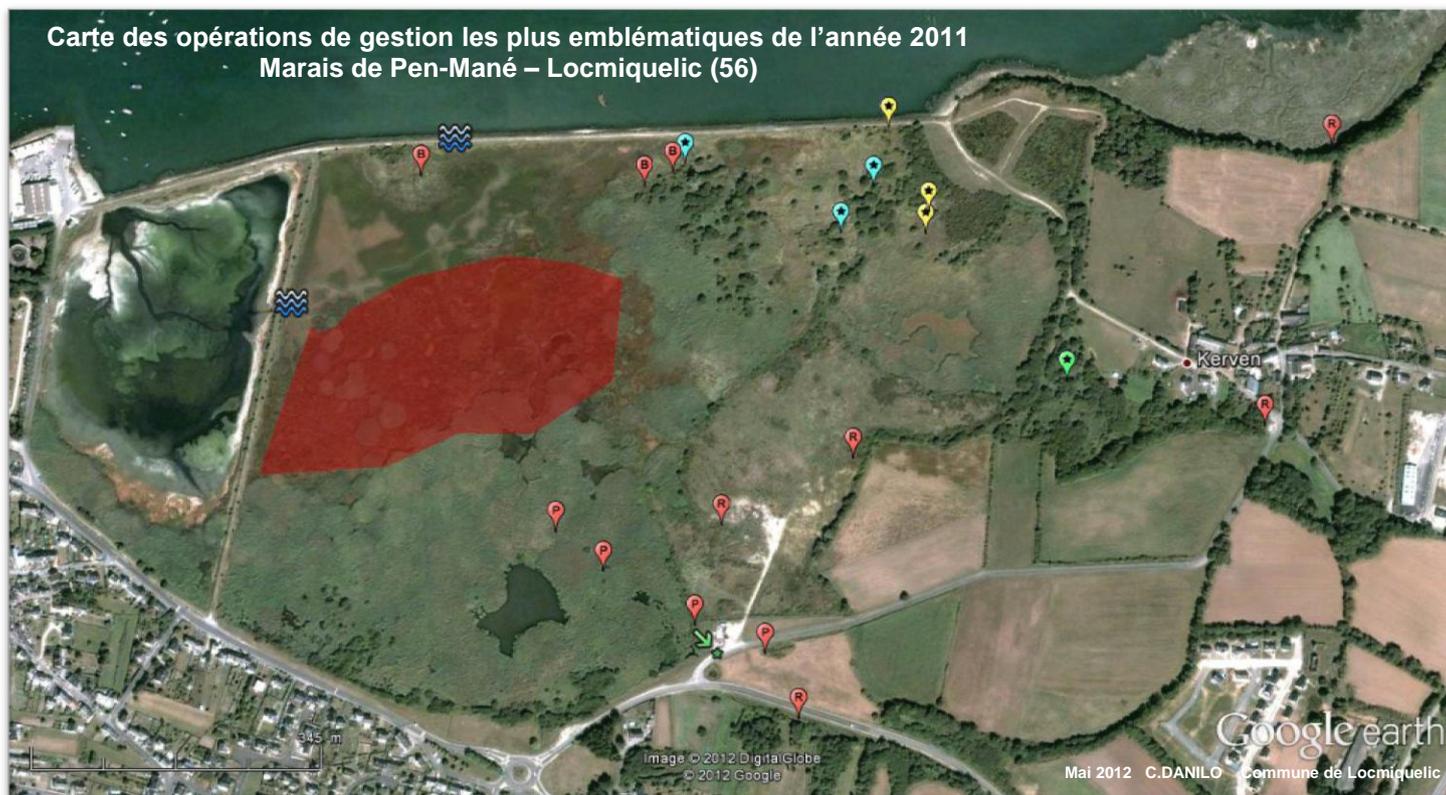
- Entretien des ouvrages hydrauliques

Temps passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 7 heures

- Divers...

Temps passé par le Chantier Nature (temps agents + temps encadrement) : 2,25 heures

## 5.1 Carte des opérations de gestion les plus emblématiques

**Légende**Gestion des niveaux d'eau

Ouvrages hydrauliques (vannes et mires)

Lutte contre les espèces végétales invasives

Baccharis



Herbe de la Pampa



Renouée du Japon

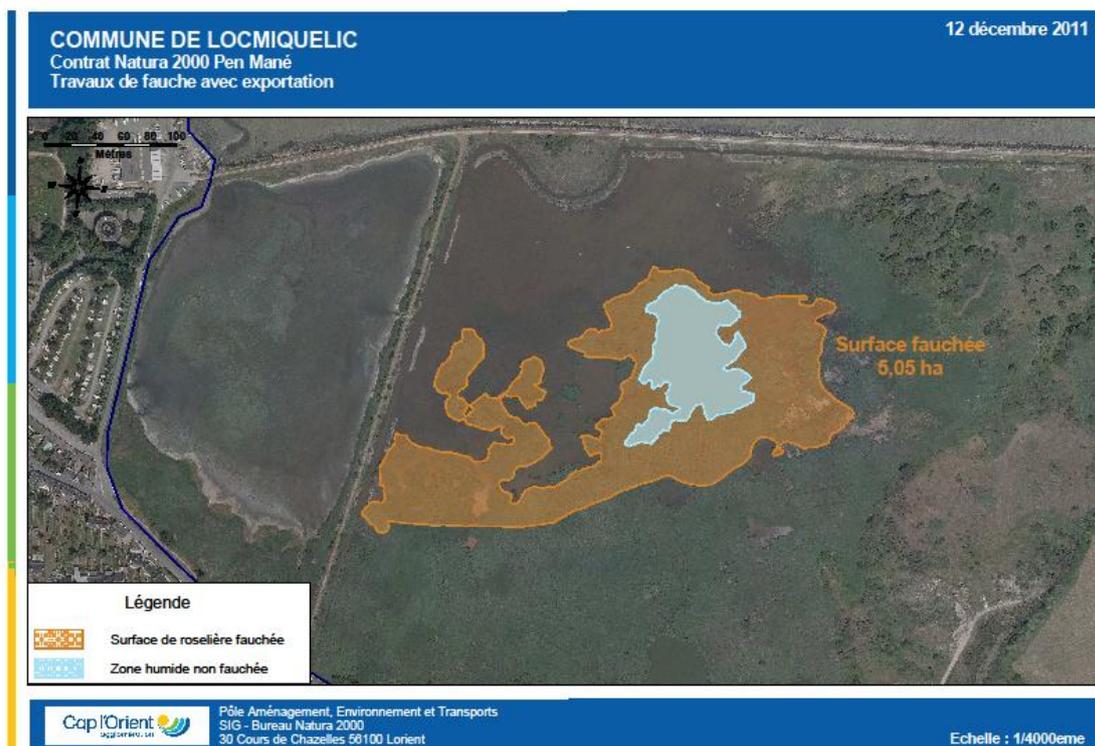
Suivis BotaniquesFougère des marais (*Thelypteris palustris*)Orchidée des marais (*Epipactis palustris*)Orobanche de la Picride (*Orobanche picridis*)Fauches

Zone de fauche de la roselière

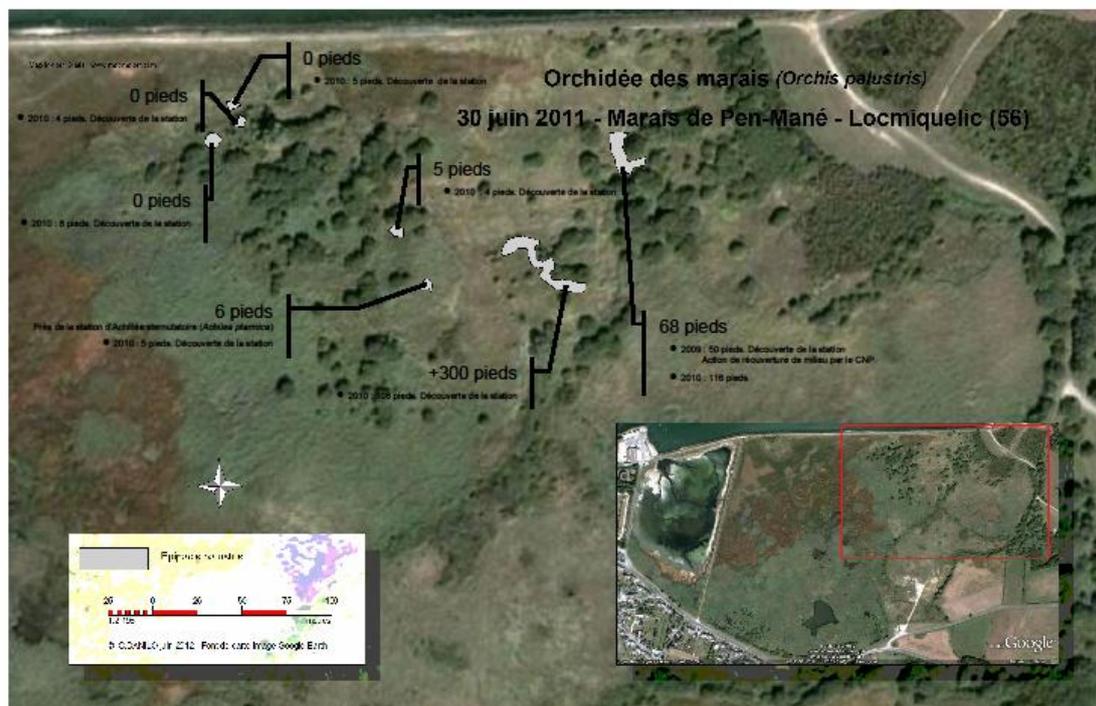
Divers

Réalisation d'un caniveau en pierre dans un talus

## 5.2 Carte de la fauche de la roselière



## 5.3 Carte du suivi des populations d'Orchidée des marais (*Epipactis palustris*)





Orobanché de la Picride (*Orobanché picridis*)



Suivis Orobanché



Lutte contre les Herbes de la Pampa



Lutte contre les Renouées du Japon



Réalisation d'un caniveau en pierre dans un talus

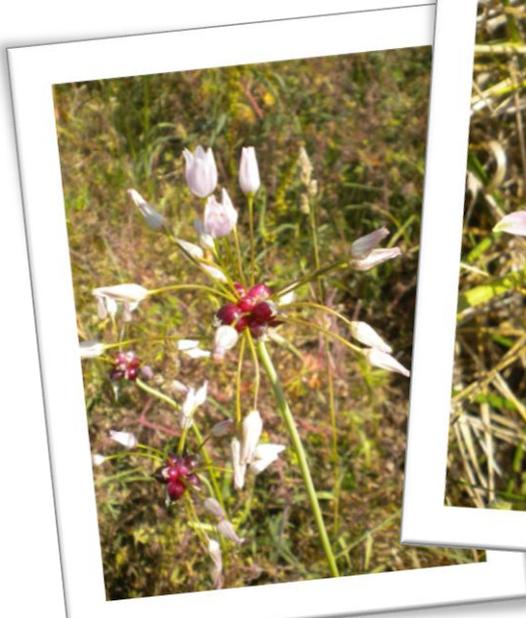




Fauche de la roselière



Nid d'Echasse



Ail Rose (*Aillum roseum*)



Orchidée Abeille (*Ophris apifera*)



Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)



La gestion du marais en 2011 s'est faite dans la continuité des réalisations des années 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 dans le cadre du DOCOB Natura 2000 « Rade de Lorient » et du programme Life « Phragmite aquatique » mené par l'association Bretagne Vivante.

Cette nouvelle année de gestion vient confirmer les constats des années précédentes.

On peut citer :

- Une très bonne fréquentation de l'avifaune sur le site.
- La nidification de nouvelles espèces (Echasses blanches et Vanneaux huppés) observée en 2010 s'est maintenue en 2011.
- Une réelle maîtrise des espèces invasives avec une régression significative de deux de ces espèces (Baccharis et Herbe de la Pampa). L'année 2011 sera certainement la dernière « grosse » année pour ces deux espèces. A partir de 2012 les temps qui leur sont consacré devraient sérieusement diminuer.
- L'Orchidée des marais (*Epipactis palustris*) a été très présente sur le marais en 2011. On peut noter cependant que si certaines stations sont en expansion en termes de surface, d'autres sont menacées par la fermeture du milieu par les saules.
- Même constatation qu'en 2010 pour la gestion des niveaux d'eau à savoir favorable à l'avifaune mais défavorable aux prairies à salicornes annuelles et aux prairies subhalophiles de scirpes maritimes, source de nourriture pour les oiseaux et notamment pour le Phragmite aquatique lors de son passage sur le marais pendant sa migration. Cela se traduit par une progression de la roselière au détriment des prairies à salicornes et des scirpaies.
- Malgré un manque de moyens matériels, le Chantier Nature et Patrimoine s'avère toujours être un outil alliant compétences, disponibilité et souplesse pour la gestion du marais.
- ...

Les propositions et idées pour affiner la gestion sont les mêmes qu'en 2010 :

- Fauches et/ou pâturages et/ou réouverture de milieux pour la gestion des mosaïques d'habitats naturels situées à l'est du marais (landes, prairies humides à Orchidée des marais, saulaies,...) ???
- Dotation de matériel semi manuel adapté aux milieux pour la gestion des milieux humides ???
- Dotation de matériel permettant de contrôler la salinité des eaux ???
- Mise en place de suivis botaniques par la méthode des transects suivant les gradients de la salinité ???
- Restauration voir création de nouveaux îlots reposoirs pour les oiseaux ???
- Création de mares d'eau libre permettant une gestion des niveaux d'eau favorable aux oiseaux et à salicornes et aux prairies subhalophiles ???
- Une entrée d'eau de mer aux marées d'équinoxe pour maintenir une salinité du milieu et limiter la progression de la roselière ???
- Des aménagements permettant une éducation et une maîtrise du public ; information, observatoires ornitho, accès aux personnes à mobilité réduite, barrières et chicanes, sentier « tour du marais » pour une découverte maîtrisée du site,... ???
- ... ???

Toutes ces idées seront formalisées et hiérarchisées dans le futur plan de gestion qui sera réalisé pour la fin de l'année 2012.

Autres actions de la commune :

- Fauche des digues,
- Fauche de la lande de Kervern,
- Ramassage des déchets aux abords sur la périphérie du marais

L'élaboration du plan de gestion va permettre de travailler de manière plus précise et dans le respect d'un maximum d'espèces. Dans ce but les observations des ces six dernières années seront fort profitables. La rédaction de ce plan sera confiée par le Conservatoire du Littoral à un bureau d'étude. Ce document sera prêt pour la fin de l'année 2012. Les acteurs qui participent actuellement à la gestion à savoir le gestionnaire (la commune), le coordinateur de gestion (Lorient Agglomération), les experts scientifiques de l'association Bretagne Vivante seront associés à l'élaboration de ce plan de gestion.

Le contrat Natura 2000 mis en place avec l'aide du coordinateur de gestion (Lorient Agglomération) a permis de pérenniser pour encore quatre années le programme de fauche de la roselière, la lutte contre les espèces végétales invasives, la gestion des niveaux d'eau et la maîtrise de la fréquentation du public. Dans le cadre de ce contrat Natura 2000, en 2012, le coordinateur de gestion a confié à l'association Bretagne Vivante un travail d'expertise scientifique. Les conclusions de ce travail et les préconisations du plan de gestion amèneront peut-être à de nouvelles actions de gestion. D'autres sources de financement seront peut-être alors à développer : FEIDER, Conseil Général,... ???

Fait à Locmiquelic, le

LE GESTIONNAIRE (OU SON REPRESENTANT)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOCMIQUELIC

ANDRE LE ROUX